

Avis de vacance interne + externe

**Direction Sports, Culture, Vie Locale et Évènements  
Centre Musical Erik Satie  
Conservatoire à rayonnement communal**

**Coordonnateur pédagogique: pratiques collectives et projets**

**Emploi à temps non complet (10 heures) relevant du  
cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique  
(grades assistant d'enseignement artistique principal 2ème ou 1ère classe).**

**Délai de rigueur au plus tard le :  
Jeudi 21 juin 2018 inclus**

**Missions du poste :**

Sous la responsabilité de la directrice du centre Erik Satie, en collaboration étroite avec le coordinateur du secteur scolaire et les coordinateurs de départements, le coordonnateur est chargé de favoriser le développement de la vie artistique et culturelle au sein de l'établissement et contribue à son rayonnement sur les territoires par l'organisation et le suivi des pratiques collectives/amateurs (dont Formation Musicale) et projets.

**Mission du centre Erik Satie :**

Dans le cadre d'un service public d'éducation de qualité, le Centre Erik-Satie, conservatoire à rayonnement communal, assure et développe l'éveil, l'enseignement, les pratiques, la création, la diffusion de la musique et de la danse, prenant en compte la diversité des demandes et les attentes de tous les publics. Le service est rattaché à la Direction Générale Adjointe des services, Direction Sports,Culture,Vie locale, et Évènements.

**Activités et tâches du poste :**

Membre de l'équipe de direction, et en relation avec les équipes pédagogiques, administratives, techniques, les parents et élèves, les partenaires internes et externes.

Il met en oeuvre les missions suivantes :

- Participe et anime la réflexion pédagogique du conservatoire dans le respect des axes du projet d'établissement et des évolutions à venir (rythmes scolaires, intercommunalité, pratiques collectives, lien social...).
- Propose, participe et contribue à la rédaction des textes et documents nécessaires au bon fonctionnement d'un conservatoire.
- Suivi et évaluation de la progression des apprentissages .
- Favorise, impulse et coordonne les pratiques collectives et projets, outils d'évaluation des apprentissages artistiques.
- Coordination du département formation musicale/pratiques collectives. A ce titre, il organise et suit les projets en autonomie de cycle 3.
- Propose, élabore, organise et suit la promotion de la saison musicale en lien avec les différents services de la collectivité et autres partenaires externes.
- Participe aux recrutements.

### **Rérelations fonctionnelles :**

Les équipes pédagogiques, administratives, techniques.  
Les services de la ville.  
Les partenaires extérieurs.  
Élèves et parents d'élèves.

### **Exigences requises :**

Titulaire de diplômes de niveau III (DE) dans le domaine culturel et artistique.  
Aptitude à la conduite de projets.  
Esprit fédérateur, ouvert, curieux.  
Sens de la communication, de l'organisation et des relations humaines.  
Aptitude à la gestion d'équipe.  
Pratique informatique.  
Permis de conduire.

### **Organisation – répartition des missions – rythme de travail :**

Horaires variables et pics d'activité en fonction du calendrier du service.  
Congés légaux durant les périodes de vacances scolaires.

### **Autonomie et Responsabilités :**

Force de proposition auprès de la direction.  
Responsable de la qualité des enseignements et des pratiques dans le respect du projet pédagogique.  
Large autonomie dans l'organisation des missions.  
Activités évaluées par le supérieur hiérarchique.

### **Déplacements :**

Agglomération ou plus largement en fonction des besoins.

### **Compétences :**

Bonne culture générale.  
Bonne connaissance de l'environnement de la fonction publique territoriale et plus particulièrement du statut des enseignants artistiques.  
Compétences relationnelles.  
Compréhension des enjeux des politiques culturelles.  
Connaissance des pratiques managériales.  
Sens du service public.

### **Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public et des techniques de travail.**

Les fonctionnaires du Cadre d'emplois des assistants d'enseignements artistiques ou les agents non titulaires en fonction, étant précisé que les candidatures des titulaires seront examinées en priorité, intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature, sous couvert de leur Chef de service, (**lettre de motivation + CV obligatoire**), à Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emplois et Compétences :

Le Directeur Général des Services

